

Merci Madame BRAUN LEMAIRE pour ce discours qui replace bien les enjeux de notre combat pour les lesbiennes, les gays, les bis et les trans au travail.

Je vous épargnerai aujourd'hui un historique complet, mais je tiens à débiter cette intervention en vous rappelant que le chemin a été long avant de parvenir à la situation actuelle, car nos ministères, nous le savons, sont adeptes de la politique des petits pas. Je tiens donc, en préalable, à vous rappeler trois dates :

- 2004 : les directeurs et directrices nous opposent des phrases surprenantes « l'objet de votre association n'a rien à voir avec nos ministères » ou « si nous reconnaissons votre association, pourquoi ne pas reconnaître une association de collectionneurs de boîtes de camembert », puis en

- 2008 : nous rencontrons M. Eric WOERTH, ministre du budget et de la fonction publique. Il entend notre demande d'un interlocuteur principal, d'ailleurs, nos ministères créeront le poste de délégué à la diversité et à l'égalité professionnelle. Mais le ministre s'était aussi engagé, oralement, à faciliter la communication, la présence dans les écoles, et la reconnaissance de COMIN-G, En vain, car il faudra attendre...

- 2015 : les 10 engagements contre l'homophobie de nos ministères sont présentés. Ils sont le fruit d'une concertation, longue et fructueuse, entre les organisations syndicales et l'administration. Je tiens ici à remercier tout particulièrement Dominique PRINCE et Yasmine OUANNOUGHI pour leur forte implication dans ce projet. Comme l'a rappelé Mme BRAUN LEMAIRE, c'est une première pour la fonction publique d'Etat, car non seulement les ministères économiques et financiers s'engagent contre les LGBT-phobies, mais ils le font en ayant associé les représentants du personnel, qui ont pleinement participé à la réflexion sur les 10 engagements et à la rédaction des fiches « réflexe », ce qui est essentiel à nos yeux.

Ces étapes sont derrière nous. Aujourd'hui, il nous faut envisager l'avenir et la façon dont les engagements vont se concrétiser :

1^{er} point, celui qui nous tient le plus à cœur : les écoles

Pourquoi est-ce si important ?

La présence de COMIN-G permettra aux élèves d'entendre des personnes concernées s'exprimer. Ce sera l'occasion pour les collègues de découvrir cette thématique, connaître l'association. Et au-delà, et c'est essentiel, les agents et agentes sauront le cas échéant, comment et auprès de qui faire remonter les situations de discrimination dont ils ou elles seront témoins ou victimes (OS, délégation diversité, COMIN-G).

Nous espérons que les responsables des différents établissements accueilleront comme il se doit les demandes d'intervention de COMIN-G, qui leur parviendront très prochainement.

2^{ème} point, au-delà des écoles, la sensibilisation des agents :

Elle doit passer par des événements touchant un maximum d'agents dans un maximum de services.

Pour y parvenir, il serait positif que les ministres s'impliquent encore un peu plus, comme c'est le cas au ministère des affaires étrangères qui diffusent aujourd'hui, 17 mai 2016, un message fort de M. Jean-Marc AYRAULT à tous les agents et agentes en poste partout dans le monde.

Il est aussi très important de favoriser les initiatives locales, ce qui est précisé dans les 10 engagements. Mais, nous le savons bien, les initiatives locales doivent être motivées/suscitées par l'affichage sans défaillir de la volonté des administrations centrales. Je tiens à saluer ici les référents diversité, nationaux et locaux, ils et elles sont un rouage essentiel dont nous attendons beaucoup.

3^{ème} point important pour l'avenir des engagements et de notre partenariat : vous avez évoqué, Madame BRAUN LEMAIRE, l'un des deux critères concernés par les 10 engagements, c'est l'identité de genre.

La fiche rédigée par le groupe de travail sur cette thématique, et diffusée aujourd'hui par l'équipe diversité, devrait permettre aux collègues des services RH, aux encadrants, et plus largement à tous les collègues de mieux connaître ce sujet.

Mais il va aussi falloir diffuser cet engagement car il faut que les collègues qui sont en pleine interrogation sur leur identité de genre, que celles et ceux qui ont entamé ou vont entamer une transition, sachent que leur administration ne leur tournera pas le dos et, mieux, saura agir convenablement.

Pour terminer, je tiens à vous dire la fierté et l'émotion qui sont les miennes de signer aujourd'hui ce partenariat. J'ai connu les 12 années d'évolution des relations entre COMING et nos ministères. Succéder à Philippe CHAULIAGUET qui avait fait un travail remarquable n'était pas facile, mais lorsque l'on est soutenu par un excellent conseil d'administration et nos adhérents, on se dit qu'on peut y arriver.

Alors, si vous en êtes d'accord, signons !